



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22064658

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 MAI 2022

STATION MONS

N° d'entreprise : 0401 147 557

Nom

(en entier) : **ALLIANCE BLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **chaussée du Roeulx 133 à 7060 Soignies****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/11/2021

A l'unanimité, il est décidé de renommer Messieurs Thierry Crokaert, Christophe Mestdagh, et Frédéric Cuvelier pour une durée de six années comme administrateurs.

Ensuite, par vote séparé, l'assemblée générale désigne en qualité de commissaire la SRL DGST & Partners, réviseurs d'entreprises, ayant son siège à 1170 Bruxelles. Ce cabinet a déclaré désigner comme représentant permanent M. Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises associé. Le mandat du commissaire portera sur les exercices clôturés au 30 juin 2022, 30 juin 2023 et 30 juin 2024. Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels 2024. Les honoraires du commissaire sont fixés à 7.000 EUR par exercice à contrôler, indexables annuellement

Pour extrait conforme,

Frank D'Haemer
Président du conseil

Jean-Pierre Dereycke
Vice-président du conseil

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).